



## Agricultrices

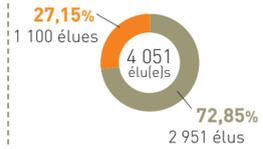
# Un début de mixité, mais encore loin de la parité

### LES FEMMES REPRÉSENTENT

**32%**  des actifs permanents agricoles

**1/4**  des chefs d'exploitation ou cœxploitants sont des femmes

### LES FEMMES ÉLUES AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE (2019)



### LES FEMMES REPRÉSENTÉES À L'APCA

**2/35**  élues au conseil d'administration

**1/14**  élue au bureau de l'APCA

L'agriculture, comme l'enseignement agricole d'ailleurs, se féminise. On le constate dans les fermes, de plus en plus sur les marchés de producteurs, dans les réunions ou Salons professionnels, et les chiffres le confirment. Selon les statistiques de la Mutualité sociale agricole (MSA), une exploitation sur quatre est dirigée par une femme. Parmi elles, on recense 110 300 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole et 23 500 collaboratrices d'exploitation, soit un total de près de 134 000 femmes. Si elles sont bien présentes dans les exploitations agricoles, les agricultrices sont encore peu nombreuses à accéder aux responsabilités dans les organisations professionnelles agricoles et encore moins à s'engager dans les instances gouvernantes de la profession.

### L'obligation juridique de mixité

Pour aller vers plus de mixité dans les chambres d'agriculture, les règles électorales ont été modifiées par un décret du 29 juin 2012 qui a fixé l'obligation pour chaque liste de comporter un tiers de femmes, et ce dès les élections de 2013. Sur un total de 4 051 élus, les femmes sont désormais 1 100 à siéger, soit 27,15 %. Si l'on est encore loin de la parité, et si la mixité s'est améliorée au sein des chambres d'agriculture par l'obligation juridique, en regardant de plus près la composition de l'Assemblée permanente de l'APCA suite aux dernières élections de 2019, on ne compte que deux femmes au conseil d'administration et plus qu'une seule au bureau. Au sein des syndicats majoritaires FNSEA et

JA, la présence de femmes à des postes de responsabilité régionaux et nationaux est encore timide. Même si Christiane Lambert, pionnière en la matière, a été la première femme à présider le Centre national des jeunes agricultrices (devenu JA) de 1994 à 1998 et a renouvelé « l'exploit » en accédant à la tête de la FNSEA en avril 2017, ce sont encore beaucoup d'hommes qui obtiennent la présidence de sections et commissions techniques et économiques ou siègent autour de la table des conseils et bureaux. Christiane Lambert a été élue par un conseil d'administration de 69 personnes, dont

agricultrices de la FNSEA, a évoqué les freins qui empêchent les agricultrices à prendre des responsabilités dans les instances agricoles : « Le premier frein, c'est le manque de temps. C'est aussi le manque de confiance en soi. Le soutien du conjoint est également un élément important. Les choix doivent être assumés et partagés par la famille », a-t-elle dit. Christine Valentin, vice-présidente de l'APCA, présidente de la chambre d'agriculture et économiques ou siègent autour de la table des conseils et bureaux. Christiane Lambert a été élue par un conseil d'administration de 69 personnes, dont

**« Le service de remplacement, c'est bien mais il manque quelque chose aux responsables féminines car en plus de la ferme il y a la maison, les enfants à gérer et c'est là toute la différence avec un homme. »**

17 % de femmes. Même constat pour Jeunes agriculteurs qui ne compte que deux femmes sur les 37 membres du bureau et du conseil d'administration, soit seulement 5,4 %.

### Un service de remplacement familial

Lors d'un colloque sur la situation des agricultrices organisé par la délégation aux droits des femmes du Sénat le 22 février 2017, Jacqueline Cottier, la présidente de la commission nationale des

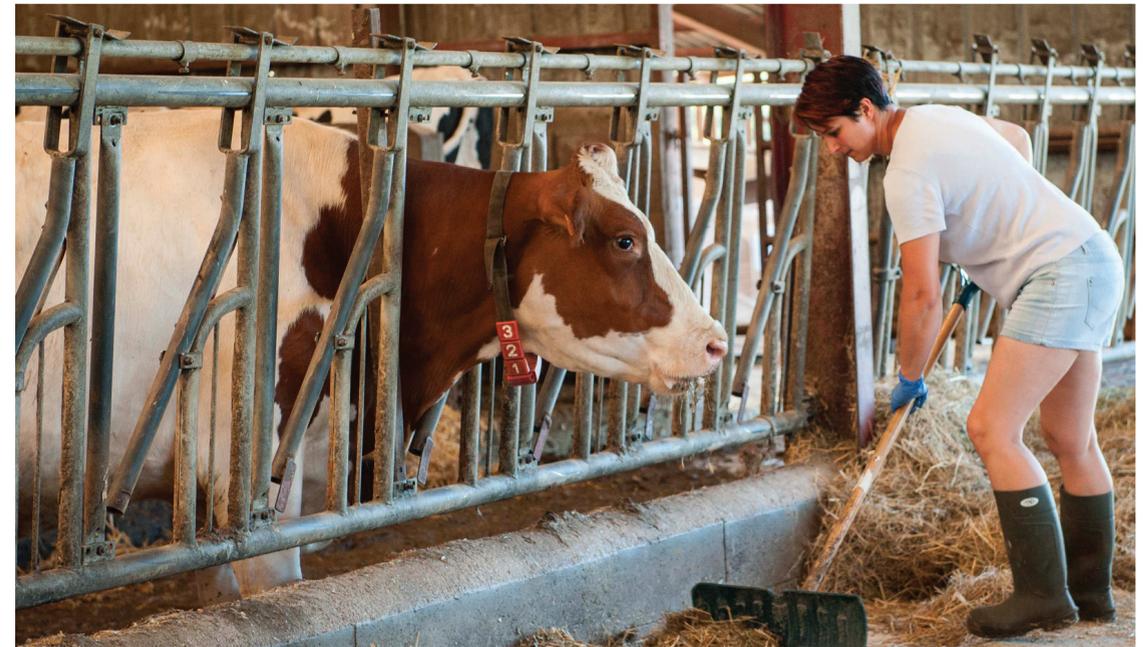
ministériel, de la ferme, des stagiaires, des enfants, des repas... Au-delà du service de remplacement pour les travaux de la ferme, il serait opportun de faire appel à d'autres associations d'aide à domicile comme les ADMR pour soulager les femmes responsables. Un meilleur accès aux crèches et aux différentes solutions de garde serait aussi une manière d'alléger les agricultrices dans leurs obligations. » Un constat et une demande partagés par Élise Michallet, secrétaire générale de la FDSEA du Rhône, élue à la chambre

d'agriculture et Groupama : « Le service de remplacement, c'est bien mais il manque quelque chose aux responsables féminines car en plus de la ferme il y a la maison, les enfants à gérer et c'est là toute la différence avec un homme ». Une demande portée par Jacqueline Cottier, présidente de la commission des agricultrices de la FNSEA mais qui peine à aboutir : « Il serait intéressant que les femmes puissent bénéficier d'un crédit d'impôt immédiatement défiscalisé à 50 %. Nous aimerions évoquer le sujet avec Marlène Schiappa [Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les hommes et les femmes] mais, malgré nos sollicitations, elle n'a jamais repris contact avec nous ».

### Le club des administratrices de Coop de France

La coopération agricole n'est pas mieux lotie en administratrices. Seulement 8,4 % des administrateurs de coopératives agricoles sont des femmes. D'où l'initiative en 2018 au sein de Coop de France de créer le club des administratrices pour « susciter des vocations et aider les femmes à avoir de la confiance, de l'ambition et de sensibiliser les membres des conseils de l'intérêt de la présence des femmes ». Le club se propose d'identifier « les principaux points de blocages, les résistances, les contraintes, freins... liés au contexte de la coopération agricole ou aux individus eux-mêmes ». Son objectif est de contribuer à l'augmentation de la présence des femmes dans les conseils d'administration mais aussi dans leurs bureaux. ■

C. D. et A. P.



**Une exploitation sur quatre est dirigée par une femme, pourtant elles sont peu nombreuses à accéder aux responsabilités dans les organisations professionnelles et les instances dirigeantes de la profession.**

**DOCUMENTAIRE /** Un documentaire mettant en avant la passion et l'implication des agricultrices, « Terres de femmes - Le souci de la terre » a été tourné en Auvergne-Rhône-Alpes. Il servira de prétexte à une mise en avant de l'investissement des femmes dans l'agriculture d'aujourd'hui.

# L'agriculture, la terre au féminin...

Douze portraits pour douze départements et autant d'investissement pour ce métier d'agricultrice. C'est ce que montre le documentaire en cours de finalisation « Terres de femmes - Le souci de la terre », tourné par Marie-Ange Poyet. L'idée de ce film lui a été suggérée à l'automne 2018 par Pauline Chassin, la chargée de mission départementale aux droits des femmes de la Loire. Pour la réalisatrice, « cette demande a été une révélation, je m'en suis même voulue de ne pas y avoir pensé moi-même et plus tôt ». Très rapidement Marie-Ange Poyet en écrit le scénario et s'oriente sur douze portraits d'agricultrices pour chacun des douze départements d'Aura. « Je me suis mis dans l'idée de suivre les agricultrices au fil des saisons. J'ai donc parcouru des milliers de kilomètres », raconte la réalisatrice.

### Éventail de productrices

Le documentaire, qui présente des productions très différentes « pour être la plus large possible », permet ainsi de suivre une maraîchère (Haute-Loire), une apicultrice (Isère), une productrice de plantes médicinales et petits fruits (Rhône), une viticultrice (Drôme), une paysanne-boulangère (Savoie) et plusieurs éleveuses : bovins allaitants (Allier), vaches laitières (Haute-Savoie), chèvres (Loire), brebis



Marie-Ange Poyet a réalisé une série de douze portraits d'agricultrices de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

(Ain), porcs (Puy-de-Dôme), poules (Cantal). Ces portraits présentent en fait treize femmes car c'est en duo que travaillent les forestières qui procèdent au débardage à cheval en Ardèche. Issues du secteur agricole ou d'une reconversion, ces femmes ont de 28 à 58 ans. Au-delà de l'engagement à titre individuel de chacune d'elles, l'idée est vraiment de mettre en avant le rôle des

femmes en général dans l'agriculture. « Elles ont une vision à elles de la terre : elles ne réfléchissent pas en cherchant à produire plus mais à produire mieux, et surtout en se diversifiant ». Pour la réalisatrice, leur rapport à la terre fait qu'elles visent « le moins d'impact possible sur le sol, pour le laisser dans l'état où elles l'ont trouvé, sinon mieux ».

### Admirables !

Petite-fille d'agriculteurs, la réalisatrice a pourtant « tout découvert » au contact de ces femmes « engagées, investies, passionnées parce qu'elles font, heureuses de leur quotidien ». Pour autant, les moments difficiles liés à la sécheresse n'ont pas été occultés : « Pour l'éleveuse de l'Allier, la question s'est clairement posée de se séparer d'une

partie du troupeau. L'éleveuse de porcs du Puy-de-Dôme a dû, elle, dépenser une somme considérable en fourrage... ». Malgré tout « elles s'en sortent ». Et l'on découvre au fil des saisons des agricultrices « grandes travailleuses au moral d'acier », accomplissant leur travail « avec un enthousiasme non feint. Elles sont admirables ».

### Tout un colloque

Marie-Ange Poyet milite désormais pour que son documentaire serve de base à un colloque axé sur le thème des femmes et du monde agricole ». La réalisatrice espère que ces débats en présence des agricultrices du film permettront d'échanger sur la place des femmes en agriculture et leurs rôles en matière de préservation de l'environnement. Mais le documentaire a vocation également à être diffusé auprès du plus grand nombre : « nous avons un partenariat avec le réseau des cinémas Art et essai de la région. Chacun choisira ce qu'il veut diffuser ». En effet, le film de trois heures au total pourra être adapté en fonction d'angles choisis (zone géographique, type de production, etc.). Soit un montage à la carte : réalisatrice ou agricultrice, les femmes s'adaptent toujours ! ■

Françoise Thomas

**TÉMOIGNAGES /** Alors qu'une plus forte représentativité entre les hommes et femmes est désormais obligatoire au sein des chambres d'agriculture, le débat est toujours d'actualité au sein de la FNSEA. Cette possible future obligation ne met pas toutes les femmes d'accord au sein du syndicat.

# La question brûlante de la parité fait des émois

Lors des élections de 2013, les chambres d'agriculture ont appliqué la loi sur l'égalité homme-femme en élaborant des listes mixtes. Depuis, au moins une femme sur trois candidats est représentée au sein des conseils d'administration. Dans le milieu agricole, la perception des femmes a beaucoup évolué ces dernières décennies. « Aujourd'hui, elles choisissent d'être agricultrices », s'était exprimée Christiane Lambert, peu de temps après avoir été élue à la tête du syndicat majoritaire agricole. Sous-entendu : ce n'était pas le cas avant. « De ce point de vue là, il y a eu une réelle progression. Aujourd'hui, on n'est plus "les femmes de..." mais agricultrices à part entière », remarque Sandie Marthoud, secrétaire générale de la FDSEA de l'Ain. Après « l'ère Beulin », l'élection d'une femme à la présidence de la FNSEA a marqué un véritable tournant, là où les hommes ont toujours été très présents. Le manque de femmes au sein de ses commissions, de ses conseils d'administration et de ses bureaux départementaux et régionaux, n'est un secret pour personne. Faut-il donc obliger les femmes à s'engager dans des mandats professionnels ? La question dérange. « Obliger à se présenter, je trouve cela dégradant pour la

femme. C'est une question d'envie avant tout. On y va si on a envie d'y aller, tout barre ! » s'agace Sandie Marthoud, également présidente de la section agricole à la chambre d'agriculture de l'Ain.

### « C'est la croix et la bannière »

L'expérience et le recul de cette éleveuse de volailles installée à Sainte-Julie (Ain) l'ont amenée à avoir un avis tranché sur la question : « Pour arriver à trouver des femmes aux élections chambres, on rame. On y va avec les forceps ! C'est la croix et la bannière pour les convaincre. Résultat : elles se mettent en bout de liste, espèrent ne pas être élues et si elles le sont, elles viennent aux trois premières réunions puis on ne les revoit plus ». Une réalité qui ne surprend pas la présidente de la commission des agricultrices de la FNSEA. « La maison, l'éducation des enfants, la ferme... Une multitude de tâches incombent aux femmes. Si elles ne sont pas aidées, elles ne s'en sortent pas. Et donc elles ne s'engagent pas », estime Jacqueline Cottier qui évoque aussi des raisons culturelles. « Dans notre réseau, les hommes se connaissent tôt au sein de Jeunes agriculteurs (JA). Ils font partie de la même génération, travaillent ensemble et se forment dès leur plus jeune âge. Les



Jacqueline Cottier, présidente de la commission nationale des agricultrices de la FNSEA.

femmes, souvent plus diplômées, s'installent après. Ce moment coïncide aussi avec le début de la vie à deux, l'arrivée des enfants », ajoute-t-elle. « Aujourd'hui, les femmes qui s'installent ont d'autres chats à fouetter que d'aller défendre des dossiers. Les premières années c'est compliqué, on a le nez dans le guidon... Si, en plus, on nous oblige à prendre des responsabilités professionnelles, on ne s'en sort plus », reprend Sandie Marthoud. Pour nombre d'entre elles, l'obligation semble ne pas être la bonne solution. Pourtant, explique Jacqueline Cottier, « si rien ne bouge, on en arrivera peut-être

là. Même si je ne pense pas que ce soit la bonne solution, il faut parfois forcer un peu la main pour obtenir des résultats. Cette plus grande représentativité doit passer par plus de sensibilisation et une meilleure bienveillance à l'égard des femmes, en leur proposant, par exemple, des dossiers plus intéressants. Il n'est pas rare que les hommes ne veuillent pas lâcher les leurs. Il ne faut pas hésiter à prendre les devants, à dire : « Ça m'intéresse et je veux y aller », souligne-t-elle.

### Un plafond de verre à briser

Sauf rares exceptions, les femmes franchissent très rarement la barrière du conseil d'administration. Les bureaux sont largement représentés par des hommes. Ce plafond de verre très résistant, certaines femmes ont réussi à le briser. C'est le cas de Christine Valentin, présidente de la chambre d'agriculture de Lozère et du Sidam (ndlr service interdépartemental pour l'animation du Massif central) et seule femme au bureau de l'APCA. « J'ai pu m'engager grâce à ma belle-mère qui a été très présente. Quand mes enfants étaient petits, je ne m'absentais qu'un jour par mois. Aujourd'hui, je pars cinq jours par semaine mais je suis à la ferme tous les matins, tous les soirs

et la plupart des week-ends. Si on s'engage, c'est pour y aller à fond et ne pas juste remplir une ligne sur une liste... », témoigne-t-elle. Comme elle, Éliane Bres, présidente de France Lavande a mis les deux pieds dans le plat le jour où il a fallu renouveler la présidence de la coopérative qu'elle assume aujourd'hui. « À l'époque, j'étais simple administratrice. Au moment du vote, personne n'a demandé s'il y avait de nouveaux candidats. J'ai pris la parole, manifesté mon intérêt et ça a payé », raconte-t-elle. Et d'ajouter : « Les premières années, j'ai ressenti pas mal de misogynie. C'est ce qui m'a donné envie de monter au créneau. Il faut avoir du caractère, du culot, dans ce milieu parfois machiste, taper du poing sur la table, savoir dire "non" s'il n'est pas d'accord », ajoute-t-elle. « J'entends parfois des blagues en dessous de la ceinture mais ça ne m'atteint pas. J'ai appris à les ignorer. Toutes celles qui sont vraiment engagées tapent dans les tas, disent les choses sans détour et ne se laissent pas faire », ajoute Sandie Marthoud. « Mais elles le font par conviction, pas par obligation ». Ce qui est certain, et elles sont nombreuses à le dire, c'est que « lorsqu'on est une femme, on n'a pas le droit de se loucher mais ça, c'est le cas partout, pas seulement en agriculture ». ■

Alison Pelotier